



AVIS DE CONVOCATION À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Monsieur le maire, messieurs les conseillers :

Avis spécial vous est, par les présentes données par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse est convoquée par Lynda Routhier, directrice générale et greffière, pour être tenue le 28 juillet 2026 à 20 heures, à la salle du conseil sise au 2815 avenue Royale, lors de laquelle les affaires suivantes seront soumises :

Ordre du jour : Séance extraordinaire du 28 juillet 2026, 20h

1. Avis de convocation
2. Constat de la régularité de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption : Règlement 26-407 « Règlement concernant la gestion contractuelle »
5. Adoption : Règlement 26-408 « Règlement concernant le contrôle et le suivi budgétaires et délégations diverses »
6. Adoption règlement 26-409 « Règlement relatif à la taxation et à la tarification municipale »
7. Résolution - Programme de la voirie locale – volet entretien des routes locales – Redditions de comptes
8. Résolution - Politique de soutien aux initiatives du milieu 2026 – Résolution de correction
9. Résolution - Nomination de la salle du conseil
10. Résolution - Colloque de zone de l'Association des directeurs municipaux du Québec : Inscription
11. Résolution - Compensation – Nouvelle école
12. Résolution - Autorisation de procéder à une demande de prix sur invitation – réhabilitation du puits P7
13. Période de questions
14. Levée de la séance

Le 21 juillet 2026

Lynda Routhier

Lynda Routhier, Directrice générale/greffière-trésorière